

Voici les conditions de vente :

Ce prix comprend :

- ✓ le pré et post acheminement en car au départ de Dunkerque, Bailleul, gare Lille-Europe et Raismes
- ✓ le transport aérien et les taxes d'aéroport sur vol régulier Roissy CDG /Thessalonique et Athènes/Roissy
- ✓ Une franchise de bagage de 20kg par personne
- ✓ La mise à disposition d'un autocar grand tourisme pendant le séjour
- ✓ le logement et taxes de séjour en hôtel, comme indiqué sur le programme
- ✓ la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 8 inclus.
- ✓ l'assistance d'un guide local francophone pendant le pèlerinage
- ✓ les entrées aux sites, musées et monastères et les visites mentionnées dans le programme
- ✓ Les taxes locales et services
- ✓ un carnet de voyage
- ✓ l'assurance assistance, rapatriement, annulation (April International)

Ce prix ne comprend pas :

- ✗ les boissons et toutes les dépenses à caractère personnel.
- ✗ les pourboires (guide, chauffeur)
- ✗ les offrandes pour les messes

Bagages :

Vous avez droit à **1 bagage de 20 kg** par personne en soute.

En cabine, **1 bagage de 8 kg** est autorisé, avec les dimensions suivantes 55 cm x 35 cm x 25 cm (L+l+h) maximum, sans boissons, liquide et objets interdits.

Tout excédent de bagages sera facturé par la compagnie aérienne. La taxe varie en fonction de la destination.

Formalités de Police :

Les ressortissants Français doivent **impérativement** se munir de leur carte d'identité **en cours de validité** ou de leur passeport **en cours de validité**.

Conservez indépendamment de votre portefeuille une photocopie de vos papiers d'identité.

Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 15/12/2016

Conformément à la loi, à 35 jours du départ, le prix sera revu en fonction des conditions économiques alors valables (montants de taxes, coût du fuel ...) et en fonction du nombre définitif de participants.

Le programme peut être amené à être modifié.

CONDITIONS DE VENTE ET CONDITIONS D'ANNULATION

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients.

Toute annulation doit être notifiée par lettre. Un montant de 75 Euros non remboursable sera retenu pour frais de dossier.

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- . entre 60 et 31 jours avant le départ, il sera retenu 15 % du montant total du voyage.
- . entre 30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 30 % du montant total du voyage.
- . entre 20 et 15 jours avant le départ, il sera retenu 50 % du montant total du voyage.
- . entre 14 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 75 % du montant total du voyage.
- . à moins de 8 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage. Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

L'assurance annulation (sur présentation d'un justificatif), prend en charge les frais d'annulation mentionnés ci-dessus pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure, (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...), dès l'inscription et ce, jusqu'au jour du départ.

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation et devra s'acquitter des frais éventuels retenus par les prestataires (compagnies aériennes, hébergements, autres...) jusqu'à 61 jours du départ. Passé ce délai, se référer aux conditions ci-dessus.